

## Conseil scientifique du CNRS

### Message à l'attention du, ou de la, prochain.e Président.e du CNRS

Le Président Alain Fuchs arrive au terme de son mandat à la tête du CNRS et devrait rapidement être appelé à se consacrer à de nouvelles tâches. A cette occasion, le Conseil Scientifique du CNRS aimerait exposer aux candidat.e.s et au ou à la futur.e. Président.e sa vision des relations entre Conseil scientifique et direction du CNRS et, plus largement, sa vision du CNRS –au risque de ne rappeler que des faits bien connus.

**La première mission du CNRS est l'avancée des connaissances.** Bien qu'il n'existe à notre connaissance aucune volonté de remettre en cause cette mission, il n'est pas inutile de le rappeler.

**Le CNRS est un organisme de recherche pluridisciplinaire qui couvre tous les champs de la connaissance.** Dans le passé, différents projets ont proposé de remettre en cause cet état de fait pour créer des instituts plus spécialisés. Le Conseil scientifique et plus largement la communauté scientifique, consultée à cette époque, sont très attachés à cet aspect original du CNRS, qui en fait un organisme très en pointe dans l'interdisciplinarité, comme le montrent les données produites lors de sa dernière évaluation par l'HCERES. Toute remise en cause de son périmètre nuirait au rayonnement et au développement de cet organisme et donc de la science française.

**Le CNRS est un organisme national.** Le CNRS s'est beaucoup investi récemment dans la politique de sites et a joué un rôle majeur pour favoriser la cohésion de certains. Cependant, comme l'a rappelé de nombreuses fois le Président Fuchs, le CNRS couvre l'ensemble du territoire et de nombreuses recherches innovantes et de très grande qualité voient le jour dans des universités ou centres de recherche de tailles plus réduites. Le CNRS ne doit pas être réduit au rôle d'agence de moyens au service des grandes universités de recherche, avec des effets contre-productifs sur la production des connaissances.

**Le CNRS est aussi un organisme international.** En 2016, un comité consultatif constitué de scientifiques d'autres pays a salué son rayonnement, mesuré en termes de prix ou de publications, mais aussi sa présence directe à l'étranger, à travers notamment les Unités mixtes internationales implantées hors de France. Le CNRS est un acteur-clé de la recherche, non seulement en France, mais dans le monde entier. Cette position s'appuie sur le maintien de spécificités largement saluées, par exemple l'organisation en Unités mixtes de recherche. Elle nécessite aussi des moyens pérennes, comme l'a souligné le comité consultatif, surtout pour pouvoir jouer un rôle moteur dans le développement de très grandes infrastructures de recherche internationales.

**Le CNRS attire.** Le niveau du concours de chercheurs au CNRS est extrêmement élevé. Le CNRS attire d'excellent.e.s chercheur.se.s et recrute chaque année environ 1/3 de candidat.e.s étranger.e.s. Ce n'est certes pas en vertu des salaires qu'il offre, que ce soit en début ou en fin de carrière, mais du fait de deux spécificités essentielles : i) le recrutement sur un emploi permanent au plus près de la thèse et ii) la liberté associée à l'exercice de la recherche. Si ces deux principes ont été un peu mis à mal ces dernières années, ils restent bien vivants au sein de l'organisme et doivent être encouragés.

**Le CNRS valorise.** Ses travaux, dans toutes les disciplines, sont utilisés aussi bien par des entreprises industrielles que par des associations, les médias, le gouvernement, etc. Le dernier rapport d'évaluation a fait apparaître le nombre élevé de contrats de recherche ; mais également de laboratoires communs avec l'industrie et de start-ups nées dans ses laboratoires. La valorisation, sous toutes ses formes, fait partie des missions des chercheurs. Elle ne doit ni leur être enlevée, ni leur être imposée quand la préoccupation première des équipes réside dans des études plus fondamentales.

**Le CNRS, ce n'est pas une série de chercheur.se.s isolé.e.s.** Sa force réside dans ses unités de recherche, presque toujours liées aux universités et écoles des sites sur lesquelles elles sont situées et qui mêlent chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s. Ces unités permettent un dialogue permanent et efficace entre enseignement et recherche, y compris par la contribution des chercheur.se.s et ingénieur.e.s à l'enseignement, notamment de niveau master et doctorat. La diversité des métiers et le nombre important d'ingénieur.e.s et de technicien.ne.s au sein des laboratoires est un autre grand atout du CNRS. Ces personnels permanents sont essentiels au développement des recherches de l'organisme. Leur recrutement et perspectives de carrière doivent être absolument revalorisés.

**Le CNRS doit se renouveler.** Pour cela, il est nécessaire de maintenir un flux de recrutements, de ne pas pratiquer en la matière une « politique de l'accordéon » qui pourrait avoir des effets désastreux sur la science française. La priorité mise sur l'emploi statutaire au CNRS, que ce soit pour le recrutement de chercheur.se.s ou d'ingénieur.e.s et technicien.ne.s, permet encore au CNRS d'être à la pointe de la recherche sur de nouvelles thématiques. Nous souhaitons que cela continue.

**Le Conseil Scientifique est un élément important du CNRS.** Un organisme de recherche comme le CNRS ne peut se passer d'un Conseil scientifique. Il accueille en son sein des chercheurs étrangers de premier plan ; qu'il n'est pas raisonnable de déranger pour des tâches purement administratives. Son rôle est heureusement devenu un véritable rôle de conseil ces dernières années, notamment grâce à la volonté du président Fuchs Ce rôle scientifique du conseil doit pouvoir encore se développer. Nous nous tenons à la disposition du ou de la prochain.e président.e pour en parler.

**En conclusion : le CNRS permet l'excellence.** Le terme d'excellence tant rabâché et qui ne se limite souvent qu'à imposer de nouveaux empilements de structures est pourtant parfaitement adapté au CNRS. De nombreux chercheurs, parmi lesquels Jules Hoffmann, Albert Fert ou Jean-Pierre Sauvage, tous Prix Nobel et bien d'autres ont remercié le CNRS pour la liberté qu'ils ont eu de mener à bien leur recherche et que seul le CNRS pouvait leur fournir. Il serait déraisonnable de déstabiliser ce système pour le remplacer par une compétition forcenée qui, elle, n'a pas prouvé son efficacité.

Nous espérons Madame la Présidente ou Monsieur le Président avoir rapidement l'occasion d'échanger avec vous sur tous ces points pour continuer à faire vivre et donc évoluer le CNRS.

Le conseil scientifique du CNRS

**Texte adopté le 13 octobre 2017**